

## COMMUNIQUÉ CONJOINT

### LA GARDE NATIONALE UTILISÉE DANS LA RÉPRESSION CONTRE LES MANIFESTANTS

Le samedi 8 décembre 2018, les forces de l'ordre ont, sur ordre du gouvernement, réprimé avec une brutalité inouïe la marche pacifique organisée par la COFOP, le FSD et l'Association ADEMA.

Plusieurs manifestants ont été interpellés et placés en détention. D'autres ont été grièvement blessés.

Parmi les victimes: Mme Dolo Nana Amidou Diabaté, 29 ans, mère de deux enfants. Elle a été la cible d'une agression barbare aux environs de la Gare Ferroviaire de Bamako en milieu de journée. Une quinzaine de militaires de la Garde Nationale et de la Gendarmerie se sont rués sur cette jeune femme, l'ont rouée de coups de crosses de fusils et de gourdins. Ils l'ont giflée et frappée avec leurs chaussures. Mme Dolo présente, plusieurs jours après cette bastonnade, une bosse sur la tête, de multiples ecchymoses visibles sur tout le corps et a le visage tuméfié.

Nos organisations condamnent avec la dernière énergie cette agression inqualifiable.

Elles rendent le régime responsable des tortures et des actes cruels, inhumains ou dégradants infligés à Mme Dolo.

Quatre jours après cette honteuse bastonnade, malgré les vidéos qui circulent abondamment sur les réseaux sociaux, il n'y a eu aucune réaction des autorités de fait, aucune plainte ordonnée par le ministère de la Justice, aucune enquête interne de la Garde Nationale et de la Gendarmerie.

Par leur silence et leur inaction, tous ces responsables couvrent de leur autorité les agissements des tortionnaires de Mme Dolo.

Nos organisations dénoncent le détournement des missions de l'armée, par son utilisation illégale et scandaleuse dans la répression des manifestations.

Par ailleurs, la CoFoP, le FSD et l'Association ADEMA saluent le courage et la détermination de leurs militants et sympathisants.

Ils les exhortent à serrer les rangs et à rester mobilisés et déterminés.

Nous souhaitons prompt rétablissement aux blessés et exigeons la libération inconditionnelle des détenus.

Bamako le 12 décembre 2018

Pour la CoFoP  
**Housseini Amion Guindo**

Pour le FSD  
**Hon. Soumaïla Cissé**

Pour l'Association ADEMA  
**Mme Sy Kadiatou Sow**